

# ASSEMBLÉE NATIONALE

6 décembre 2013

---

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES  
MÉTROPOLES - (N° 1587)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N° 633

présenté par  
M. Dussopt

-----

### ARTICLE 45 QUATER

À l'alinéa 7, substituer aux mots :

« pour lesquels le conseil régional a »

les mots :

« dont la région est ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.